
**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV
AGIPI CONVICTIONS (C—D FR0011355510)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Paris – La Défense, le 8 août 2022

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **AGIPI CONVICTIONS**, OPCVM nourricier du compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds : AXA WF – ACT Multi Asset Optimal Impact.

Nous tenons à vous informer de la mise à jour de la stratégie d'investissement de votre OPCVM, conformément à la stratégie de son compartiment maître, afin :

- d'indiquer que : « Le Compartiment peut également investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation, à concurrence de 50 % de son actif net. » et d'ajouter le risque d'extension et le risque de réinvestissement y afférents,
- d'harmoniser le paragraphe décrivant le cadre des obligations vertes, sociales et durables qui se lit désormais comme suit : « *S'agissant des titres de créance, le Compartiment investit dans des obligations vertes, obligations sociales et obligations durables. Le Gestionnaire Financier a défini un cadre d'évaluation exclusif des obligations vertes, obligations sociales et obligations durables qui s'appuie principalement sur les Principes applicables aux Obligations Vertes et Sociales (Green and Social Bond Principles, « GSBP ») de l'ICMA et sur les orientations de l'Initiative pour les Obligations Climatiques (Climate Bonds Initiative, « CBI »). Le Gestionnaire Financier utilise un processus de sélection interne rigoureux d'obligations vertes, sociales ou durables qui lui permet d'exclure les obligations qui ne répondent pas aux exigences d'AXA IM en la matière.* »,
- d'ajouter, pour des raisons de transparence, les risques liés à l'investissement par le biais du programme Stock Connect, et
- de préciser dans les risques en matière de durabilité que : « Étant donné la Stratégie d'investissement et le profil de risque du Compartiment, l'impact probable des Risques en matière de durabilité sur les rendements du Compartiment devrait, selon la Société de Gestion, être faible. »

Parallèlement aux changements susmentionnés, nous avons également corrigé des typographies.

Ces modifications ne constituent pas une mutation et ne requièrent ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Le prospectus de votre OPCVM nourricier et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICIs ») seront mis à jour et publiés à **compter du 11 août 2022**.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation juridique (« DICIs », prospectus et statuts) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> dès le 11 août 2022 prochain.

Les documents d'informations relatifs à l'OPCVM maître : AXA WF – ACT Multi Asset Optimal Impact, le compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds, agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier luxembourgeoise, sont disponibles auprès de :

AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.

49, Avenue J.F. Kennedy,

L-1855 Luxembourg

Grand Duchy of Luxembourg

ou sont disponibles sur le site : <https://funds.axa-im.com/>

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

Le Gestionnaire Administratif